

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



REÇU LE 09 MARS 2015

Délibération 2015 - 018 du 05 février 2015

L'an deux mil quinze, le cinq février à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. LE CERF (BAPAUME) – P. LAGUILLER (BUS) – V. CERF (CROISILLES) – V. HERMANT (BUCQUOY) – G. WATSON (BULLECOURT) – D. TABARY (FONTAINE-LES-CROISILLES) – F. LETURCQ (HERMIES) – M.F. NAWROCKI (HERMIES) -

MM. A. CHAUSSOY (ACHIET-LE-GRAND) - G. POUILLAUDE (BANCOURT) – L. GABRELLE (BAPAUME) – Y. BONNERRE (BAPAUME) – D. REBOUT (CROISILLES) – E. BURDIK (FAVREUIL) – D. TABARY (FREMICOURT) – D. BASSEUX (LE SARS) – J.L. CAPON (LE TRANSLOY) – G. TRANNIN (LECHELLE) – D. DELEPLACE (LIGNY-THILLOY) – D. PORET (LIGNY-THILLOY) – J.F. DERCOURT (MARTINPUICH) – P. WELELE (MORVAL) – M. POUILLAUDE (NEUVILLE-BOURJONVAL) – J. DESCAMPS (RIENCOURT-LES-BAPAUME) – Ch. DAMBRINE (TRESCAULT) – Ch. HEMAR (VAULX-VRAUCOURT) -

M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS
Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléé par M. M. CANNONNE
M. D. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. G. DITTE
M. J.F. DERCOURT, absent et excusé, a été suppléé par M. R. ARNOULD
M. P. WELELE, absent et excusé, a été suppléé par M. Th. D'HOLLANDER

M. A. CHAUSSOY, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme P. TARD

Objet : Service « Parentalité » - Approbation du programme d'animation 2015 et demande de subvention auprès du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité du Pas-de-Calais (REAAP 62)

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la démarche de la collectivité dans le cadre des actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Monsieur le Président rappelle au Conseil l'adhésion de la collectivité au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité du Pas de Calais (REAAP 62) depuis l'exercice 2013 et la mise en œuvre d'actions en faveur des familles pour renforcer la notion de parentalité.

Monsieur le Président donne lecture des projets envisagés au titre de l'exercice 2015 :

- Projet « Vacances Familles »,
- Projet « Café des Parents »,
- Projet « Fête du Jeu en Famille »
- Projet « réunions à thèmes »

Monsieur le Président propose au Conseil de solliciter l'aide financière du Réseau sur ces différents projets d'animation.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le plan d'actions proposé au titre de l'exercice 2015 pour le service Parentalité,
- d'inscrire les sommes nécessaires à la mise en œuvre de ces projets dans le cadre du budget primitif 2015 de la collectivité,
- de solliciter l'aide financière du Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité du Pas de Calais.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 05 Février 2015 et transmission en Préfecture le 05 Février 2015.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 05 février 2015 et transmission
en Préfecture le 05 Février 2015

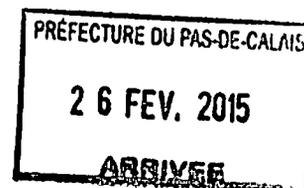
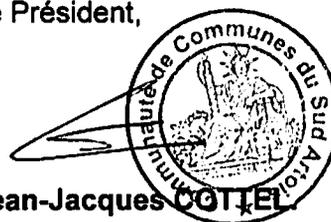
Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



2015- - 05/02/2015
PARENTALITE (REAAP 62)